
Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avis de correction

Le 3 février 2023, une correction a été apportée à la phrase suivante de la section « Plus d'exploitations agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador produisent de l'énergie renouvelable » : « En 2021, le type de production d'énergie renouvelable le plus souvent déclaré était l'énergie solaire, qui a été produite par 5,5 % des exploitations agricoles. » La valeur de « 5,5 % » a remplacé celle de « 5,2 % » publiée précédemment.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne



Les exploitations agricoles productrices de légumes et de melons constituent la plus grande part des exploitations agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador

par Michelle St. Pierre et Mike McComb

À Terre-Neuve-et-Labrador, les exploitants agricoles doivent surmonter de nombreux défis, en partie en raison de la géographie, du climat et des conditions du sol propres à la province. Malgré cela, la culture de légumes et de melons a joué un rôle important dans l'agriculture primaire de la province, comme l'indiquent les données du Recensement de l'agriculture de 2021.

En 2021, près du quart (23,5 %) de l'ensemble des exploitations agricoles déclarées à Terre-Neuve-et-Labrador étaient des exploitations productrices de légumes et de melons. Venaient ensuite les exploitations de culture en serre et en pépinière et de floriculture (16,3 %).

Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré produire des légumes et des melons a augmenté de 3,8 % par rapport au recensement précédent, mais le nombre total d'exploitations dans la province a diminué de 15,5 % par rapport à 2016, pour s'établir à un total de 344 exploitations en 2021.

À Terre-Neuve-et-Labrador, les exploitations agricoles ayant déclaré cultiver des légumes de champ (y compris les fermes classées comme des exploitations productrices de légumes et de melons) ont principalement cultivé des carottes, des rutabagas

et des navets, et des choux. Ces produits étaient les trois principaux contributeurs, tant sur le plan des superficies en acres que sur le plan du nombre d'exploitations agricoles. Les carottes ont occupé 213 acres répartis sur 95 exploitations, les rutabagas et les navets ont occupé 195 acres répartis sur 89 exploitations, et les choux, 127 acres répartis sur 90 exploitations.

L'un des facteurs ayant eu une incidence sur la culture des légumes de champ à Terre-Neuve-et-Labrador (ainsi que partout au Canada) est l'augmentation des prix des légumes frais. [L'Indice des prix des produits agricoles](#) indique que les légumes frais au Canada (excepté les pommes de terre et les légumineuses de culture) a connu une augmentation de 22,6 % entre 2016 et 2021.

Dans le même ordre d'idées, le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré cultiver les trois principaux légumes de champ à Terre-Neuve-et-Labrador a également augmenté au cours des cinq dernières années. Le nombre d'exploitations ayant cultivé le chou a augmenté de 25,0 % de 2016 à 2021, suivi du nombre d'exploitations ayant cultivé des rutabagas et des navets (+12,7 %), et des carottes (+4,4 %).

Les exploitations d'élevage de bovins de boucherie et les parcs d'engraissement représentent la plus grande partie de la superficie agricole totale

Même si elles représentaient 12,8 % du nombre total d'exploitations agricoles dans la province en 2021, les exploitations d'élevage de bovins de boucherie et de parcs d'engraissement ont été à l'origine de plus du tiers (37,1 %) de la superficie agricole totale déclarée à Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à la proportion de 38,8 % enregistrée en 2016. Au Canada, les élevages de bovins de boucherie et les parcs d'engraissement ont été à l'origine de 27,9 % de la superficie agricole totale déclarée en 2021.

Comparativement au recensement précédent, la superficie agricole totale déclarée à Terre-Neuve-et-Labrador a diminué de 30,1 % pour s'établir à 49 425 acres en 2021. Cette diminution est plus marquée que celle du nombre d'exploitations agricoles (-15,5 %); par conséquent, la superficie moyenne des exploitations agricoles a diminué, passant de 174 acres par exploitation en 2016 à 144 acres par exploitation en 2021.

Tableau 1
Proportion du nombre d'exploitations agricoles et de la superficie agricole, selon le type d'exploitation agricole, Terre-Neuve-et-Labrador, 2021

	Nombre d'exploitations agricoles	Superficie agricole pourcentage
Élevage de bovins laitiers et production laitière	7,8	24,5
Élevage de bovins de boucherie et parcs d'engraissement	12,8	37,1
Élevage de porcs	0,3	0,1
Élevage de volailles et production d'œufs	5,5	2,5
Élevage de moutons et de chèvres	6,1	2,4
Autres types d'élevage	5,5	2,3
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	0,3	0,7
Culture de légumes et de melons	23,5	8,2
Culture de fruits et de noix	8,7	6,6
Culture en serre et en pépinière, et floriculture	16,3	6,2
Autres cultures agricoles	13,1	9,5

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Bien que tous les types d'utilisation des terres à Terre-Neuve-et-Labrador aient enregistré des baisses, les terres cultivées ont affiché la plus faible baisse de 2016 à 2021 (-2,5 %). Les terres cultivées ont représenté 39,0 % de la superficie agricole (19 298 acres) de la province en 2021, en hausse par rapport à 28,0 % en 2016. La diminution la plus importante de la superficie agricole est attribuable au recul de la superficie des terres boisées et des terres humides, qui a diminué de 7 484 acres par rapport à 2016, pour s'établir à 10 660 acres en 2021. Malgré cette diminution, les terres boisées et les terres humides ont tout de même représenté 21,6 % de la superficie agricole totale de la province.

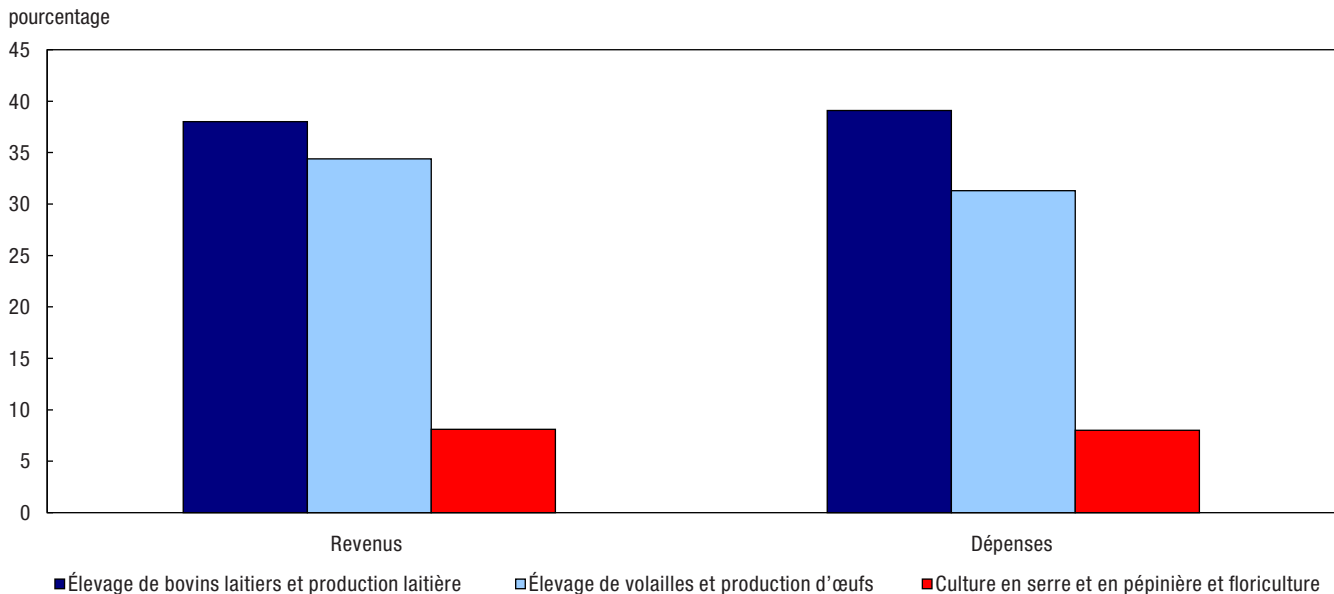
Les exploitations laitières et les exploitations d'élevage de volailles sont les principales responsables des revenus et des dépenses d'exploitation agricole

À Terre-Neuve-et-Labrador, les exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière ont représenté la plus grande proportion du total des revenus d'exploitation agricole, suivies des exploitations d'élevage de volailles et de production d'œufs. En 2020, les exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière ont été à l'origine de 38,0 % des revenus d'exploitation agricole déclarés dans la province. Venaient ensuite les exploitations d'élevage de volailles et de production d'œufs, et les exploitations spécialisées dans la culture en serre et en pépinière et dans la floriculture.

Terre-Neuve-et-Labrador est un chef de file de la vente directe

Comme c'était le cas lors du recensement précédent, les exploitations agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador ont affiché le taux de ventes directes le plus élevé parmi les provinces du Canada. En 2020, près de la moitié (46,5 %) des exploitations agricoles de la province ont déclaré avoir eu recours à la vente directe, en hausse par rapport au taux de 34,2 % enregistré en 2015. La Colombie-Britannique s'est classée au deuxième rang pour ce qui est du taux de ventes directes, 34,0 % de ses exploitations agricoles ont vendu des produits directement aux consommateurs.

Graphique 1
Proportion du total des revenus et des dépenses agricoles selon les trois principaux types d'exploitations agricoles, Terre-Neuve-et-Labrador, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

L'une des raisons pour lesquelles les ventes directes ont été si souvent déclarées à Terre-Neuve-et-Labrador est qu'un nombre important d'exploitations productrices de légumes et de melons, soit la plus grande catégorie d'exploitations agricoles de la province, a déclaré des ventes directes (66,7 %).

En 2020, les méthodes de ventes directes les plus souvent déclarées à Terre-Neuve-et-Labrador étaient les kiosques sur place et les livraisons directes, qui ont été utilisés par 92 exploitations (26,7 %). Pour ces deux méthodes, ceci représente une proportion plus élevée que dans toute autre province et supérieure aux moyennes nationales (8,2 % et 6,8 %).

Plus d'exploitations agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador produisent de l'énergie renouvelable

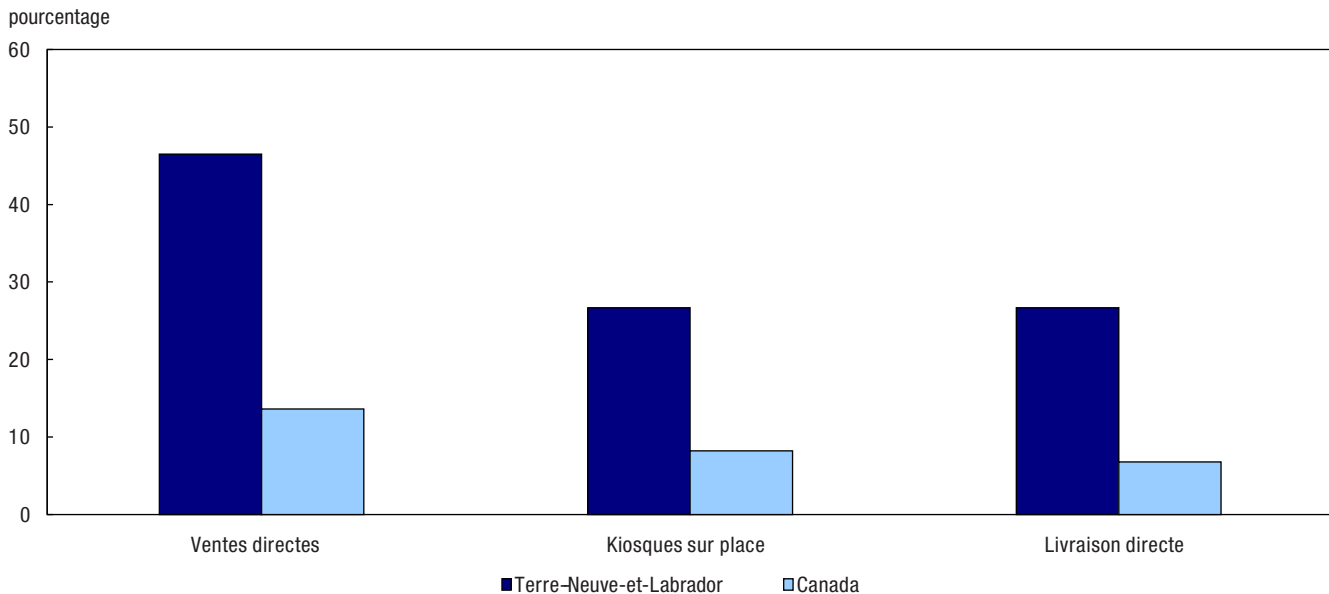
En 2021, 8,7 % de l'ensemble des exploitations agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré produire de l'énergie renouvelable. Bien que ce taux soit inférieur à la moyenne canadienne (11,9 %), il

s'agit d'une augmentation par rapport au recensement précédent, où 1,7 % des exploitations agricoles de la province ont déclaré produire de l'énergie renouvelable. En 2021, le type de production d'énergie renouvelable le plus souvent déclaré était l'énergie solaire, qui a été produite par 5,5 % des exploitations agricoles.

Terre-Neuve-et-Labrador dépasse la moyenne en ce qui concerne l'analyse d'échantillons de sol et l'utilisation d'engrais à libération lente

Une analyse d'échantillons de sol est utilisée pour recueillir des renseignements sur la quantité de nutriments dans le sol. En 2020, près des deux cinquièmes (38,1 %) des exploitations agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré avoir effectué une analyse d'échantillons de sol. Ce taux était plus élevé que celui déclaré pour l'ensemble du Canada (32,0 %).

Graphique 2
Proportion d'exploitations agricoles ayant utilisé certaines méthodes de ventes directes, Terre-Neuve-et-Labrador et Canada, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Les exploitations agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador ont également déclaré un taux d'utilisation d'engrais à libération lente supérieur à la moyenne; 27,0 % des exploitations de la province ont utilisé des engrais à libération lente, par rapport à 23,4 % des exploitations au Canada. Par engrais à libération lente, on entend un engrais spécial qui libère graduellement des nutriments dans le sol.

Les exploitations agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador sont moins susceptibles d'avoir un plan de relève

En dépit du fait que les exploitants agricoles étaient en moyenne plus âgés que dans le reste du pays, les exploitations agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador étaient moins susceptibles de déclarer avoir un plan de relève. En 2021, moins d'un dixième (9,3 %) des exploitations à Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré avoir un plan de relève. Ce taux était supérieur à celui observé en 2016 (5,7 %), mais il était inférieur à la moyenne canadienne (12,0 %). Comme c'était le

cas partout au Canada, les exploitations agricoles déclarant 100 000 dollars et plus en revenus étaient plus susceptibles de déclarer avoir un plan de relève à Terre-Neuve-et-Labrador.

L'une des raisons possibles de la différence observée dans les taux de planification de la relève pourrait découler du fait que Terre-Neuve-et-Labrador a déclaré une plus petite proportion d'exploitations agricoles dont les revenus se chiffraient à 100 000 dollars et plus. En 2020, près du tiers (32,6 %) des exploitations de la province ont déclaré des revenus de 100 000 dollars et plus, par rapport à 44,2 % des exploitations à l'échelle du Canada.

L'âge moyen des exploitants agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador est en hausse

En 2021, l'âge moyen des exploitants agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador s'établissait à 57,5 ans, en hausse par rapport à 55,8 ans en 2016, et supérieur à la moyenne canadienne de 56,0 ans.

Près des deux tiers des exploitants agricoles (65,6 %) de Terre-Neuve-et-Labrador étaient âgés de 55 ans et plus, en hausse par rapport au taux de 58,2 % enregistré en 2016. Au Canada, 60,5 % de l'ensemble des exploitants agricoles étaient âgés de 55 ans et plus.

En 2021, 28,9 % des exploitants agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador étaient âgés de 35 à 54 ans, soit un peu moins que la moyenne canadienne de 30,9 %. Les exploitants agricoles âgés de moins de 35 ans représentaient 3,3 % des exploitants agricoles de la province, ce qui était inférieur au taux observé dans l'ensemble du pays (8,6 %).

Il y a moins d'exploitants agricoles à Terre-Neuve-et-Labrador, mais un plus grand nombre d'entre eux sont des femmes

En 2021, le nombre total d'exploitants agricoles déclarés dans la province a diminué de 9,6 % par rapport à 2016, pour s'établir à 450 exploitants. En revanche, la proportion d'exploitantes agricoles à

Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté pour atteindre un peu plus du quart (25,6 %) de l'ensemble des exploitants, en hausse par rapport à 23,0 % en 2016. Toutefois, ce taux est tout de même inférieur au taux national (30,4 %).

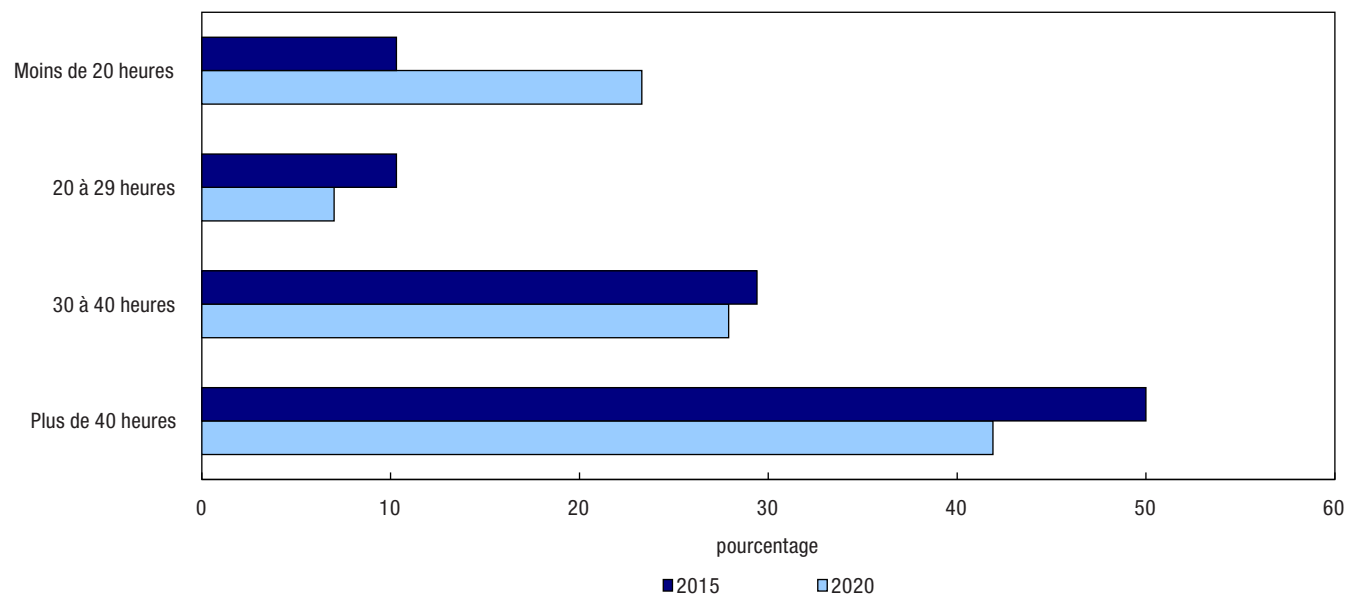
Davantage d'exploitants agricoles travaillent hors ferme, mais ils travaillent moins d'heures qu'ils ne le faisaient auparavant

En 2020, 47,8 % des exploitants agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré travailler hors ferme, en hausse par rapport à 41,0 % en 2015. Cette proportion est très près de la moyenne canadienne, où un peu moins de la moitié (47,7 %) des exploitants agricoles ont déclaré travailler à l'extérieur de leur exploitation.

Même si les exploitants agricoles étaient plus susceptibles de travailler hors ferme en 2020, ils étaient également plus susceptibles de travailler à temps partiel hors de leur exploitation que lors du recensement précédent. Parmi les exploitants ayant travaillé hors ferme à Terre-Neuve-et-Labrador,

Graphique 3

Répartition des exploitants agricoles ayant déclaré travailler hors ferme, selon la catégorie de nombre d'heures travaillées par semaine, Terre-Neuve-et-Labrador, 2015 et 2020



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

69,8 % ont travaillé plus de 30 heures par semaine. Il s'agit d'une baisse par rapport à la proportion de 79,4 % observée en 2015, mais tout de même d'une proportion supérieure à la moyenne canadienne de 66,0 %. Parallèlement, la part des exploitants agricoles qui ont travaillé moins de 20 heures par semaine hors de l'exploitation s'est établie à 23,3% en 2020; il s'agit d'une hausse comparativement à 10,3 % en 2015, et d'une proportion supérieure à la moyenne canadienne de 22,1 %.

Parmi l'ensemble des provinces et des territoires, Terre-Neuve-et-Labrador comptait la plus forte proportion d'exploitants agricoles ayant travaillé plus de 40 heures hors ferme, et la plus faible proportion ayant travaillé de 30 à 40 heures hors de l'exploitation.

Notes aux lecteurs

Définitions et concepts

Un changement conceptuel important a été apporté à la principale unité statistique utilisée par le Programme de la statistique agricole de Statistique Canada dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2021 : une « ferme » ou une « exploitation agricole » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Avant 2021, une « ferme » était définie comme étant une exploitation agricole qui produisait au moins un produit agricole destiné à la vente.

En 2021, des changements ont été apportés à la définition d'une ferme de recensement; au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, certaines activités qui étaient précédemment incluses dans la définition ne le sont plus en 2021. Il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Les données affichées par région géographique ont fait l'objet d'un ajustement tabulaire aléatoire (ATA). Les données totales du Canada pour les répartitions géographiques peuvent différer des données totales du Canada affichées dans les tableaux par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et par classe de ventes.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux ; elles sont présentées séparément.

Le Recensement de l'agriculture, qui a lieu tous les cinq ans, est un recensement de toutes les exploitations agricoles qui produisent des produits agricoles et déclarent leurs revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Les concepts importants utilisés dans cette analyse comprennent :

La **superficie agricole totale**, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend : les terres en culture; les terres en jachère; les terres améliorées et les terres non améliorées; les terres boisées et les terres humides; et toute autre terre (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

La superficie agricole totale représente la superficie totale des terres possédées, louées, en métayage ou exploitées par cette exploitation, moins la superficie des terres exploitées par d'autres.

Les **terres en culture** désignent la superficie totale consacrée aux grandes cultures, au foin, aux légumes de champ, aux fruits, aux petits fruits, aux noix, au gazon, aux produits de pépinières et aux arbres de Noël.

La classification des **types d'exploitations agricoles** est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Elle s'effectue en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie 20 % et le blé 20 %, serait classée comme une ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le SCIAN de 2017.

Exploitant agricole désigne les personnes qui sont chargées de prendre les décisions en matière de gestion d'une exploitation agricole. Est également appelé agriculteur, fermier ou propriétaire de ranch.

Les employés agricoles comprennent à la fois les exploitants agricoles et les travailleurs agricoles.

Des **indices de prix** ont été utilisés pour obtenir des estimations en dollars constants des ventes, des valeurs d'exportation et des actifs agricoles afin d'éliminer l'impact de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Revenus d'exploitation agricole

Les données sur les revenus d'exploitation agricole proviennent du Programme de données fiscales agricoles (PDFA). Auparavant, les revenus des exploitations agricoles étaient déclarés au Recensement de l'agriculture. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus d'exploitation agricole (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus d'exploitation agricole (avant les dépenses) comprennent les revenus d'exploitation de la vente de tous les produits agricoles, les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus d'exploitation agricole : les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis), les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie) et les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation

Les données sur le total des dépenses d'exploitation proviennent du PDFA. Auparavant, les dépenses des exploitations agricoles étaient déclarées au Recensement de l'agriculture. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent tous les coûts associés à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant et des engrais).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans le total des dépenses d'exploitation : l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement, l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d'« usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

Ratio des dépenses et des revenus

Le ratio des dépenses et des revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées pour un dollar de recettes d'exploitation agricole. Le ratio est calculé en dollars courants.

Le jour du recensement était le 11 mai 2021. On a demandé aux exploitants agricoles de déclarer leurs revenus et leurs dépenses d'exploitation pour la dernière année fiscale ou civile complète (2020).

Le **travail à temps plein** désigne un travail de 30 heures et plus par semaine effectué par les exploitants agricoles; le **travail à temps partiel** désigne un travail de moins de 30 heures par semaine effectué par les exploitants.

Certaines données se réfèrent à une période de référence différente du jour du recensement. Par exemple, en ce qui a trait aux données financières, la période de référence correspond à l'année civile ou financière précédant le recensement.